



# Je me déplace sur Annecy et dans la région Rhône Alpes



## Pour me déplacer, je peux utiliser :

- Le bus : page 3



- Le train : page 9



- Le car : page 11



- Le vélo : page 12



- La trottinette électrique : page 14



- La moto : page 15



- Le scooter : page 17



- La voiturette : page 19



- La voiture : page 20



- Le covoiturage : page 23



- Le taxi : page 24



- A pied : page 25



# Le bus : La SIBRA



La **SIBRA** c'est le Réseau de bus du Grand Annecy.

Le Grand Annecy c'est 34 communes autour d'Annecy.

Adresse de la SIBRA :

21 rue de la gare à ANNECY

Tel : 04 50 10 04 04

Site internet de la SIBRA :

[www.sibra.fr](http://www.sibra.fr)



## Pour prendre le bus, je peux :

- Acheter un ticket dans le bus. Il coute 1,50 euros.



- Utiliser une carte OURA



- Utiliser mon téléphone avec l'application SIBRA  
Je valide un ticket avec un QR code.



Mon billet est valable pendant 1h.

A chaque fois que je monte dans le bus  
je dois valider ma carte.

Ca veut dire que je dois biper ma carte sur la machine.



Attention : le contrôleur peut mettre une amende de 90 euros si je n'ai pas ma carte avec moi.



Les bus sont gratuits du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août.

Les dimanches et jours fériés, il y a moins de bus qui circulent.

Il y a seulement les bus I, J, K, L.

Pour les soirs, il y a des bus de nuit : 1, 2, 3 et N.

## Les Cartes OURA :



Il y a 2 sortes de cartes :

### 1. La carte OURA rechargeable pour les voyageurs réguliers :

- La carte est à mon nom. Il y a ma photo dessus.
- Elle coûte **5 euros**.
- Elle est valable 5 ans.
- Elle permet de charger des tickets de bus.
- Elle permet de charger les abonnements SIBRA :



**Abonnement adulte** : 44,50 euros par mois et 365 euros pour l'année.

**Abonnement jeune** (moins de 26 ans) : 23,60 euros par mois et 156 euros pour l'année.

**Abonnement sénior** (Plus de 65 ans) : 26,80 euros et 209 euros pour l'année.

**Avec ces abonnements ou ces tickets, je peux :**

- Faire tous les trajets que je veux avec les bus de la SIBRA.
- Prendre les lignes régulières interurbaines dans le Grand Annecy.  
C'est un service de cars qui permet d'aller dans les communes proches d'Annecy :

- Lignes du pays de Fillière : 80, 81, 82,
- Lignes du Pays d'Alby : 31, 40, 41, 42, Proxibus 1
- Lignes Rives du lac : 50A, 50B, 50C, 60, Proxibus 2
- Prendre les lignes saisonnières :
  - Montagne : Le Semnoz et La Forclaz, le plateau des Glières : S4, S5, S6, F1, F2
  - Lignes villages: 50, 60, V
- Charger des billets de train ou de car sur le site de la SNCF ou en gare.

Pour acheter ou recharger cette carte OURA je peux :

- Aller à la SIBRA, 21 rue de la gare à Annecy.
  - Aller sur le site de la Sibra : [www.sibra.fr](http://www.sibra.fr)
- Je dois payer par carte bancaire.

Pour recharger la carte,  
je peux aussi aller dans un bureau de tabac.

## 2. La carte rechargeable pour les voyages occasionnels :

- La carte n'est pas à mon nom. Il n'y a pas ma photo dessus.
- Elle permet de charger :
  - 1 voyage à 1,50 euros
  - 10 voyages à plein tarif à 11,70 euros ou avec réduction
  - 1 pass pour 24 h à 4,90 euros ou pour 7 jours à 16,40 euros.



Pour acheter ou recharger cette carte OURA je peux aller :

- A la SIBRA, 21 rue de la gare à Annecy,
- Dans un bureau de tabac de l'agglomération d'Annecy.

A la SIBRA, il n'y a pas de réduction sur les abonnements et les tickets de bus pour les personnes en situation de handicap.

Mais je peux avoir des **tickets de bus gratuits** ou des abonnements pour l'année à 50% de réduction.

Je dois aller à la **Mairie d'Annecy** ou à ma mairie de proximité pour remplir un dossier.

**Les conditions sont :**

- Je dois travailler dans un ESAT ou avoir une Carte Mobilité Inclusion Invalidité.
- Je dois habiter dans la commune nouvelle d'Annecy.
- Je dois avoir un quotient familial qui ne dépasse pas l'AAH.

**Pour chercher un itinéraire ou avoir un horaire je peux :**

- Aller sur le site de la SIBRA [www.sibra.fr](http://www.sibra.fr)
- Téléphoner à la SIBRA
- Regarder un plan affiché sur un arrêt de bus ou prendre le Code barre avec mon téléphone.
- Aller à la SIBRA.

## Sur le site de la SIBRA, je peux :

- Chercher un itinéraire
- Connaître les horaires à mon arrêt de bus.  
Consulter les fiches horaires.



- Voir le plan des lignes de bus  
Toutes les lignes de bus ont un numéro et une couleur.  
Les points blancs et les traits blancs sont les arrêts de bus.

Départ de l'arrêt		Arrivée à l'arrêt	
Arrêt	Heure	Arrêt	Heure
054	07:45	054	07:45
074	08:15	074	08:15
084	08:45	084	08:45
094	09:15	094	09:15
104	09:45	104	09:45
114	10:15	114	10:15
124	10:45	124	10:45
134	11:15	134	11:15
144	11:45	144	11:45
154	12:15	154	12:15
164	12:45	164	12:45
174	13:15	174	13:15
184	13:45	184	13:45
194	14:15	194	14:15
204	14:45	204	14:45
214	15:15	214	15:15
224	15:45	224	15:45
234	16:15	234	16:15
244	16:45	244	16:45
254	17:15	254	17:15



- Commander une carte OURA nominative.  
Recharger la carte OURA





## Quand je cherche un itinéraire sur le site de la SIBRA :

Je dois mettre mon lieu de départ et mon lieu d'arrivée.

Je dois aussi mettre la date et l'heure de mon trajet.

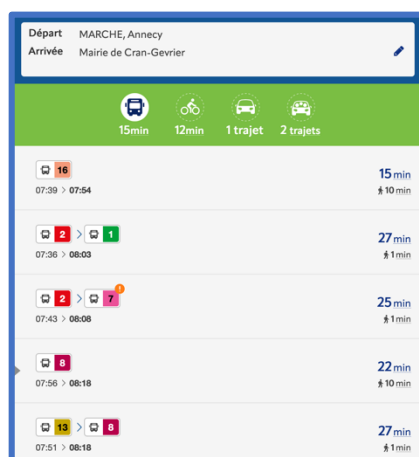


The screenshot shows a search form titled "ITINÉRAIRE" on a blue background. It includes fields for "Départ" (MARCHE, Anncy) and "Arrivée" (Mairie de Cran-Gevrier). There are also fields for "Partir le" (ven 1 décembre) and "07:28". A green "RECHERCHER" button is at the bottom.

Le résultat de ma recherche :

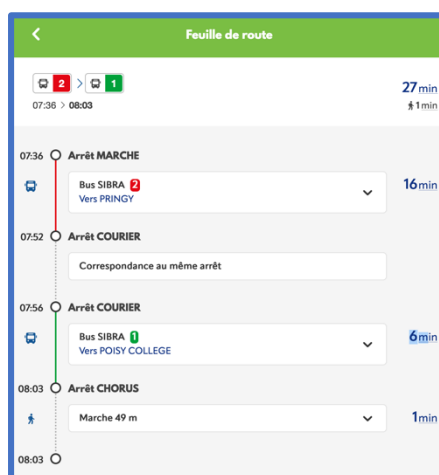
Attention à bien vérifier la durée de mon itinéraire :

durée du trajet en bus + durée du trajet à pied.



Départ	Arrivée	15min	12min	1 trajet	2 trajets
07:39	07:54	15 min	10 min		
07:36	08:03	27 min	1 min		
07:43	08:08	25 min	1 min		
07:56	08:18	22 min	10 min		
07:51	08:18	27 min	1 min		

Détail de l'itinéraire choisi :



The screenshot shows a detailed route "Feuille de route" for the 07:36 to 08:03 itinerary. It lists stops and travel times:

- 07:36 Arrêt MARCHE: Bus SIBRA 2 Vers PRINGY (16 min)
- 07:52 Arrêt COURIER: Correspondance au même arrêt
- 07:56 Arrêt COURIER: Bus SIBRA 1 Vers POISY COLLEGE (6 min)
- 08:03 Arrêt CHORUS: Marche 49 m (1 min)

# Le train et les cars SNCF



## Le réseau de train express régional (TER) de la SNCF.



Les TER, ce sont les trains et les cars de la SNCF.

Je peux avoir une **réduction sur tous les TER** de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour avoir des réductions je peux prendre **des cartes** :

### ❖ La Carte illico mobilité : Gratuite

- Pour toute personne qui touche l'AAH.
- Nominative. Ça veut dire que la carte est à mon nom.
- Valable 1 an et renouvelable.
- Il faut faire une demande :
  - sur internet en cliquant illico mobilité
  - ou par courrier.



Les avantages de la carte illico mobilité :

- Elle donne **90% de réduction sur les billets TER en 2<sup>ème</sup> classe.**
- Elle permet à un accompagnateur d'avoir un billet gratuit.
- Je peux acheter autant de billets que je veux.

La carte illico mobilité ne marche pas sur les TGV.



### ❖ La Carte Avantage jeune : 49 euros

- Il faut avoir entre 12 et 27 ans.
- Elle donne 30% de réduction sur les TER et sur les TGV.



### ❖ La carte illico liberté jeune : 15 euros

- Il faut avoir moins de 26 ans.
- Elle donne 50% sur tous les billets TER.



### ❖ La carte avantage adulte : 49 euros

- Il faut avoir entre 27 et 59 ans.
- Elle donne 30% de réduction sur les TER et sur les TGV.



### ❖ La carte avantage senior : 49 euros

- Il faut avoir plus de 60 ans.
- Elle donne 30% de réduction sur les TGV et jusqu'à 50% sur les TER.



Pour réserver un billet, acheter un billet ou avoir des horaires, je peux aller :

- A la gare au guichet,
- A la gare sur un distributeur,
- Sur le site internet sncfconnect



# Le car



## Je peux voyager en car :

- dans la région Rhône Alpes,
- dans toute le France,
- en Europe.

## Par exemple avec :

- **Flixbus :**

Site : [www.flixbus.fr](http://www.flixbus.fr)



- **Blablacar :**

Site : [www.blablacar.fr](http://www.blablacar.fr)



# Le vélo



## Les équipements :

- Des phares : obligatoires
- Des freins : obligatoires
- Une sonnette : obligatoire
- Un casque :  
Obligatoire quand on a moins de 12 ans.  
Recommandé pour les plus de 12 ans.
- Un gilet réfléchissant :  
Il est obligatoire pour circuler s'il fait nuit,  
ou si je roule en dehors de la ville.



## L'antivol :

J'attache toujours mon vélo avec un antivol,  
à un poteau ou à une barrière.



Les vélos peuvent être électriques.

**Je dois respecter les règles de circulation.**

**Je roule le plus possible sur les pistes cyclables.**



## Je peux louer un vélo :



**Vélonacy** loue des vélos et des vélos électriques.

**Vélonacy** - Place de la Gare  
74000 ANNECY - Tél. 04 50 51 38 90  
infos@velonacy.com - www.velonacy.com

### **Horaires d'ouverture :**

Du lundi au samedi  
de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h30

### **1. Je peux louer un vélo pour une durée courte.**

Je dois télécharger l'application Vélonacy.

Je vois s'il y a un vélo disponible.

Je vais dans une station.

Une station c'est un parking à vélo.

Il y a des stations à Annecy et autour d'Annecy.

Je prends le vélo grâce à un QR Code.

Je peux prendre un vélo dans une station  
et le rendre dans une autre station.



C'est gratuit pendant 30 minutes.

Ça coute 1,50 euros pour une heure.

Après 1heure, c'est très cher.

Il vaut mieux aller chez un loueur de vélos.



### **2. Je peux aussi louer à la journée, à la semaine au mois ou à l'année.**

Je dois aller à Vélonacy, place de la gare.

# La trottinette électrique

Je dois avoir plus de 12 ans pour conduire une trottinette électrique.



## Les équipements obligatoires :

- Une sonnette,
- Des feux à l'avant et à l'arrière,
- Des freins,
- Un gilet réfléchissant, la nuit,
- Un casque est conseillé.



**Je dois respecter les règles de circulation.**

**Je n'ai pas le droit de rouler sur les trottoirs.**



# La moto



## Pour conduire une moto je dois avoir :

- Le permis A1
- ou le permis A2
- ou le permis A



## Le permis A1 pour les motos de petite puissance :

- Être âgé de 16 ans,
- avoir le Code moto,
- faire 20 heures de conduite.

## Le permis A2 pour les motos de moyenne puissance

- Être âgé de 18 ans,
- avoir le Code moto,
- faire 20 heures de conduite.

## Le permis A pour les motos de grosse puissance

- Être âgé de 20 ans,
- avoir le permis A2 depuis 2 ans,
- faire 7 heures de conduite.



## Les équipements obligatoires :

- Casque,



- Gants,



- Gilet haute visibilité.



## Les équipements conseillés :

- Chaussures montantes



- Blouson renforcé



- Pantalon renforcé



# Le scooter



## Pour conduire un scooter je dois :

- Avoir 14 ans,
- avoir le permis AM.



## Pour avoir le permis AM je dois :

- Avoir plus de 14 ans,
- avoir une **formation théorique**,
- faire 8 heures de **formation de conduite**.

Pour les 8 heures de conduite, je dois me renseigner dans une auto-école.



Pour les personnes nées avant le 31 décembre 1987, il n'y a pas besoin du permis AM.

## Les équipements obligatoires :

- Casque,
- Gants,
- Gilet haute visibilité à porter la nuit.



## Les équipements conseillés :

- Chaussures montantes,
- Blouson solide,
- Pantalon.



**Avec un scooter je peux rouler à 45 kilomètres à l'heure et pas plus.**

# La voiturette



**Pour conduire une voiturette je dois avoir le permis AM.**

Pour avoir le permis AM je dois :

- Avoir plus de 14 ans,
- faire une **formation théorique**,
- faire 8 heures de **formation de conduite**.

Pour les 8 heures de conduite, je dois me renseigner dans une auto-école.



Pour les personnes nées avant le 31 décembre 1987, il n'y a pas besoin du permis AM.

Avec une voiturette, je peux rouler à 45 kilomètres à l'heure et pas plus.

**Je ne dois pas rouler sur les voies rapides et les autoroutes**



# La voiture



**Pour conduire une voiture, je dois :**

- Avoir 18 ans,
- avoir réussi le code de la route,
- m'inscrire dans une auto-école,
- réussir l'examen du permis de conduire.



## Pour passer le code de la route

- Je peux m'inscrire et m'entraîner dans une auto-école.
- Je peux m'entraîner avec une application.  
Par exemple : [idcode.fr](http://idcode.fr), [codedelaroute.io](http://codedelaroute.io)



- sur mon téléphone.



- sur ma tablette.



- sur mon ordinateur.



- **Je peux m'entraîner avec un livre du code de la route.**



- **Je dois passer l'examen :**  
dans une auto-école ou à la poste.



## Pour passer le permis de conduire



Je dois avoir le code de la route.

Je dois prendre des cours de conduite avec un moniteur, dans une auto-école.



**Il y a deux types de permis de conduire :**

Je peux choisir de passer :

- **Le Permis B sur boîte de vitesse manuelle.**

Sur une voiture à boîte de vitesse manuelle, je dois apprendre à passer les vitesses.

Je dois faire 20 heures de conduite ou plus.

- ou le **Permis B sur boîte de vitesse automatique.**

Sur une voiture à boîte de vitesse automatique, il n'y a pas de vitesses à passer.

Je dois faire 13 heures de conduite ou plus.

Pour passer le permis de conduire je dois payer **2300 euros** environ.



### **Pour bien choisir mon auto-école :**

- Je vais dans une auto-école qu'une personne de confiance m'a conseillé.
- Je dois me sentir à l'aise, en confiance.
- Je choisis une auto-école pas loin de chez moi.
- Je fais attention aux heures d'ouverture de l'auto-école.



Je peux me faire accompagner par une personne de confiance.

# Le Covoiturage



Le covoiturage c'est voyager dans une voiture avec un conducteur qui propose un trajet.

**Le covoiturage peut se faire avec une personne que je connais.**

Pour faire un covoiturage, je peux aussi aller sur un site. Par exemple le site de Blablacar :

[www.blablacar.fr](http://www.blablacar.fr)



Sur le site de Blablacar :

- je choisis mon trajet proposé par un conducteur,
- je réserve mon trajet,
- je paye mon trajet par carte bancaire.

Quand je vais sur ce site, je voyage avec des personnes que je ne connais pas.





# Le taxi



Je peux réserver un taxi.

Par exemple :

- **Taxi74**  
Tel : 04 50 24 85 03 ou 06 64 12 58 66
- **Taxis officiels d'Annecy**  
1 place de la gare à Annecy  
Tel : 04 50 45 05 67
- **Annecienne de taxis**  
96 avenue de Brogny Annecy  
Tel : 06 32 48 32 43

**Un trajet en taxi coûte cher.**



# À pied



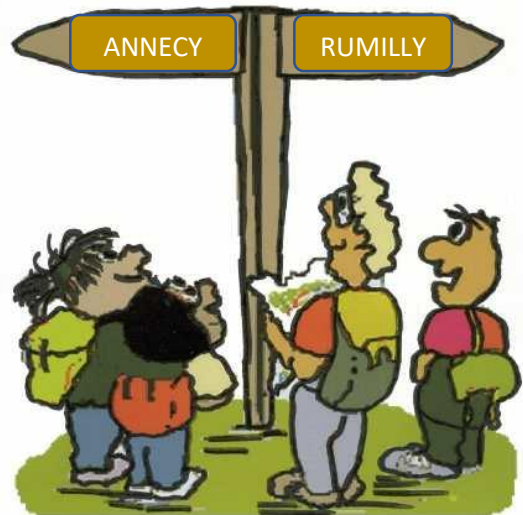
**Marcher c'est bon pour la santé !**

**Marcher c'est gratuit !**

**Marcher ça détend !**

**Marcher c'est écologique !**

**LA MARCHÉ C'EST L'PIED**



**Mais attention, il faut respecter  
les règles de la circulation.**





Document écrit et validé en Facile à Lire et à Comprendre (FALC) par les experts de l'ESAT Le Parmelan : Cathy R., Clément S., Muriel F., Laëtitia J., Steven P., Nagy K., Marcelle L., Hugo Ch., Corentin B., Yoan F., Stéphane M., Aviva H., Sébastien C., David CG, Sarah Z.



©European Easy-to-Read Logo :  
Inclusion Europe.  
Plus d'informations sur le site [easy-to-read.eu](http://easy-to-read.eu)